

## LETTRE À NOS ADHÉRENTS

### ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT

#### LE MOT DU PRÉSIDENT

#### TEMOIGNAGES

Que d'événements depuis la dernière lettre aux adhérents. Notre assemblée générale dans le cadre prestigieux du grand salon de l'Hôtel de ville de Metz, en présence de plus d'une centaine de personnes c'est, plus qu'une réussite, une reconnaissance.

Des contre-propositions au rapport des parlementaires Valérie Letard et Touraine qui fut évoqué à notre assemblée générale et dont on ne sait, au moment où j'écris ces quelques lignes, sur quoi il va déboucher.

Les rumeurs vont bon train :

- suppression de la CNDA au profit de juridictions administratives mais les juges administratifs ne s'estiment pas suffisamment qualifiés et pas assez nombreux pour prendre en charge les recours.
- séparation des recours de ressortissants de pays prioritaires ou non, les premiers allant vers les T.A., les seconds restant du ressort de la CNDA.
- Et bien d'autres encore évoquant les délais, une refonte des dossiers, la fin des demandes de réexamen etc...

Attendons donc pour y voir un peu plus clair... d'autant plus qu'un nouveau rapport des députés Jeanine Dubié (Radical) et Arnaud Richard (UDI), déposé fin avril, contredit sur de nombreux points le rapport précédent, notamment à propos de l'avenir de la CNDA, et préconise que dans tous les cas un recours devant la CNDA soit suspensif (donc plus d'OQTF avant la décision de la CNDA).

Les premières statistiques de 2013 avec une forte croissance des régularisations (près de 12000) dans le cadre de la circulaire du 3 décembre 2012 dite circulaire Valls mais diminution du nombre d'obtentions de

statut de réfugié (moins de 20%) montrent qu'actuellement il est difficile de tirer des conclusions fiables des nouvelles directives d'autant plus que le nombre des expulsions est resté très élevé.

Attendons donc d'en savoir un peu plus et de manière plus précise sur la nouvelle loi promise depuis longtemps et sans cesse repoussée, d'autant plus qu'il faudra également y introduire un certain nombre de dispositions européennes.

Quoiqu'il en soit les associations sont très vigilantes et la Coordination Française pour le droit d'asile – dont le CASAM est, rappelons-le, membre associé - veille avec attention et beaucoup de vigilance à ce qui se passe.

Elle a d'ailleurs présenté au mois de mars des contre-propositions très intéressantes et relevant du bon sens, et le dernier rapport des parlementaires, évoqué ci-dessus, en a tenu compte même si cela nous semble encore insuffisant.

Compte-tenu de toutes ces incertitudes, nous avons voulu mettre en évidence dans cette lettre les témoignages d'élèves de quatrième du collège Mendès-France à Woippy. Dans le cadre d'une semaine ayant pour thème « Le Respect de l'Autre et la lutte contre les discriminations » le CASAM a été invité à y participer. Quatre fois une heure auprès des classes de quatrième.

Une courte présentation du CASAM et deux témoignages forts d'une Arménienne et d'un Angolais de l'enclave de Cabinda ont suscité une grande attention et un véritable intérêt chez ces jeunes de 14-15 ans. « Nous ne pensions pas que cela puisse encore exister. On le voit dans des films mais là on touche la réalité. On a de la chance de vivre en France et d'y connaître la liberté ».

Une prise de conscience que je considère comme bienvenue à un moment où la peur de l'Autre et les discriminations dans certaines communes de France vis-à-vis des étrangers se multiplient. Ce respect de l'Autre qui fut également mis en évidence au Printemps des poètes organisé par les bibliothèques et médiathèques de Metz et auquel plusieurs demandeurs d'asile, élèves à nos cours de français, ont pris part.

C'est en faisant passer ces témoignages comme des messages que nous pourrions participer à une prise de conscience des plus jeunes. Ils pourront ainsi comprendre que les clichés que certains s'efforcent – malheureusement avec un certain succès - de faire passer ne sont que xénophobie et racisme. Et que la phrase du poète romain Térence que nous utilisons comme slogan du CASAM « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger » devienne une réalité dans un monde et un pays qui ont tendance à oublier les valeurs républicaines et humanistes.

**Georges JACQUOT**

## ***Semaine du respect et de lutte contre les discriminations***

### **Le CASAM au collège Mendès-France à Woippy**

**La semaine du respect et de lutte contre les discriminations** s'inscrit dans le cadre du programme annuel du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.

L'un des objectifs est **d'éveiller auprès des élèves une conscience citoyenne** et les **amener à se questionner sur le monde qui les entoure afin d'y prendre toute sa place**.

Aussi, le **Collège Pierre Mendès France de Woippy** s'est transformé le temps d'une semaine en un espace d'échanges et de réflexion ouvert sur l'extérieur en accueillant divers intervenants. Parmi les intervenants, on compte la SNCF, l'école de Chiens guides d'Aveugles, le Groupe Académique de Lutte Contre les Discriminations, CONTACT, le MRAP, SOS RACISME, EMMAÛS, le CMSEA et le CASAM.

L'intervention du **CASAM** a interpellé et ému de nombreux élèves. En effet, à travers deux témoignages percutants, ils ont pris conscience de la réalité du monde qui les entoure, un monde dans lequel la **liberté** se paye au prix fort.

**Sabah ATHIMNI Principale adjointe**

## Réactions d'élèves de 4<sup>e</sup> aux témoignages de deux demandeurs d'asile

« J'ai été émue par leur discours. Leur histoire n'est pas banale : être harcelé et séquestré devrait être interdit partout mais malheureusement ce n'est pas le cas » **Lisa**

« J'ai trouvé ça bien de les entendre témoigner car je ne pensais pas que des personnes pouvaient encore être persécutées comme André. J'ai été aussi impressionnée par la jeune fille car elle avait appris le Français en trois ans, et tous les deux étaient venus en France sans connaître personne. » **Camille**

« Leur histoire m'a touchée et je trouve ça bien que la France les ait accueillis » **Ophélie**

« Cela n'a pas dû être facile de vivre tout cela. Ils nous montrent qu'il ne faut jamais baisser les bras » **Kyllian**

« Leur parcours est un exemple pour tous ! » **Léa**

« Quand André nous a raconté son histoire, j'ai été choquée. Dans son pays, en Angola, il a failli mourir. Il a eu de la chance de pouvoir quitter son pays pour venir en France » **Inès**

« Leur histoire m'a fascinée. C'est en les entendant que je me suis dit que dans la vie, il faut se battre. Et ça m'a un peu étonnée d'entendre des histoires comme ça car normalement on voit ça dans les films. Alors, savoir que même dans la vie réelle ça peut arriver c'est très choquant ! » **Mélissa**

« Quand André nous a raconté son histoire, ça nous a marqués. Cela nous montre qu'on a de la chance de vivre en France dans un pays libre. » **Amandine**

« Les deux jeunes gens qui nous ont parlé sont très courageux, ils se sont battus pour arriver où ils sont, ça c'est beau ! » **Marina**

« Les deux histoires m'ont impressionné et je me dis qu'on a de la chance de vivre ici. Ce qu'ils ont subi, c'est honteux ! » **Valentin**

« L'histoire d'André m'a beaucoup marqué car je ne pensais pas que publier des articles dans le journal pouvait conduire à la torture. La jeune fille a été harcelée pendant toute sa scolarité pour des raisons dont elle n'était pas responsable. Je suis content qu'elle ait été accueillie en France, j'espère qu'elle sera tranquille maintenant. » **Jules**

« On sentait la peur dans leurs paroles, on s'imaginait leurs histoires effroyables. Nous, on pense parfois qu'on a des vies nulles alors qu'eux ils ont vraiment vécu des choses malheureuses ! » **Léa**

« Ça m'a fait réfléchir au fait que dans notre pays, la France, nous sommes en sécurité » **Bryan**

« Il faudrait qu'il y ait la liberté dans tous les pays. » **Salomé**

« André m'a fait réfléchir sur les conditions de vie dans certains pays étrangers et je trouve que c'est bien qu'il ait pu venir se réfugier en France où il pourra vivre en sécurité. C'est bien d'accueillir ceux qui en ont besoin. » **Eugène**

## LES DEMANDES D'ASILE

En 2013, l'OFPPA a pris un total de 46 950 décisions hors mineurs accompagnants, soit une augmentation de 1,5% du nombre de décisions par rapport à 2012. 5 965 décisions d'accord ont été prises contre 4 348 en 2012.

	2012	2013	Evolution
Total des demandes OFPPA	61 468	65 894	+ 7,2 %
Attribution de l'asile (décisions OFPPA)	4 348	5 965	+ 37,2 %
Recours reçus par la CNDA	36 362	34752	- 4,4 %
Annulation de la CNDA	5 680	5 450	- 4 %
Total de l'attribution de l'asile	10 028	11 415	+ 13,8 %
Dont protection subsidiaire	2 575	2 287	- 11,2 %

**Sophie FERRAND**

## QUELQUES NOUVELLES DES COURS DE FRANÇAIS

Les cours de français, rappelons-le, deviennent une activité de plus en plus importante au sein du CASAM puisqu'ils ont lieu désormais cinq matinées par semaine de 9 h à 11 h et dans trois lieux différents: à Borny -rue du Languedoc-, à la Maison des associations - rue du Coëtlosquet - et à la Fondation Abbé Pierre -rue Clovis-.

Et nous voilà entrés dans la période des examens qui ont lieu du 21 au 27 mai. Le nombre de candidats est à peu près le même que l'année dernière soit 30 personnes dont 7 en A1, 14 en A2 et 9 en B1. Et nous espérons qu'ils seront tous récompensés de leurs efforts.

Deux préoccupations alimentent nos réflexions actuelles :

- Comment nous organiser pour maintenir une partie de nos cours pendant les grandes vacances, ce qui serait très bénéfique pour nos apprenants ?
- Comment bien intégrer dans notre équipe et les rendre rapidement «opérationnelles » plusieurs personnes qui ont souhaité –et nous en sommes ravis – participer à notre action d'enseignement ?

De nouvelles données font régulièrement évoluer la situation et nous nous efforçons d'y répondre au mieux...

**pour l'équipe d'enseignants : François LEVY**



***Vous pouvez consulter le blog du CASAM à l'adresse suivante :***

**[casam.over-blog.org](http://casam.over-blog.org)**

2014

année du 25<sup>ème</sup> anniversaire du CASAM

deux manifestations auront lieu en octobre prochain :

*Samedi 11 octobre à 20h*

Représentation de la pièce de Stanislas Cotton

« Bureau National des Allogènes »

*Dimanche 12 octobre à 16h*

Concert : City Jazz

Michel Genson : chanson française



## APPEL A COTISATIONS

Sans ses adhérents, le CASAM n'aurait que peu de force. C'est votre soutien moral et financier, indispensable, qui nous permet de continuer notre action en faveur de ceux qui ont été contraints à l'exil.

Si ce n'est encore fait, merci de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation 2014.

---

### Bulletin d'adhésion 2014

à retourner, accompagné de votre chèque, à

CASAM - 21 rue du Languedoc - BP 35067 57072 METZ CEDEX 3

**Première adhésion**

**Renouvellement**

**NOM**..... **Prénom** .....

**Adresse**.....

**E-mail** ..... **Tél** .....

**Adhésion 2014 : 10,00 € (adhérent) - cotisation statutaire**

**5,00 € (étudiant-chômeur) <<**

**30,00 € (association) <<**

*Vous pouvez également aider les demandeurs d'asile en ajoutant à votre cotisation*

*un don qui vous donnera droit à un reçu fiscal.*

**Don : ..... €**

**Date :**

**Signature :**